



# L'À Propos

Votre journal municipal  
Juillet 2020, Numéro 30

## Éditorial

### LE MOT DU MAIRE

par Pierre Renaud, maire

Bonjour Beaupréennes, Beupréens

Je tiens à vous féliciter pour le respect de l'ensemble des règles émises par la Santé publique. Cette rigueur a porté fruit, puisque moins de 5 cas ont été enregistrés dans notre ville et aucun décès n'est survenu en lien avec la Covid-19.

Malgré le déconfinement, il faut quand même rester vigilant et le port du masque dans les lieux publics fermés demeure une bonne mesure à adopter.

Cet été, la ville ne tiendra aucune activité culturelle sur son territoire, ce n'est que partie remise. J'aimerais porter votre attention sur certaines règles de civisme. Plusieurs d'entre vous me font part du bruit environnemental provenant des tondeuses et des coupes bordures à des heures plus ou moins dérangeantes.

Comme nous serons appelés à demeurer plus souvent à la maison, il y aura davantage de BBQ. Évitez de couper le gazon aux heures des repas ou tôt le matin les week-ends. Certaines personnes me diront qu'ils n'ont pas le choix à cause du travail ou de la météo. Faisons un effort afin de permettre un voisinage plus agréable.

Enfin, je tiens à vous souhaiter un bel été en mon nom et au nom des conseillères et conseillers de la Ville de Beauré.



### DANS CE NUMÉRO

Consommation d'eau potable.....	2
Le feu de camp .....	3
Une athlète de Beauré récipiendaire d'une bourse	4
Vitesse sur le réseau routier municipal .....	4
Clin d'œil sur le passé .....	5
Notre ville propre, c'est l'affaire de tous ! .....	5
Horaire de l'écocentre .....	5
Travaux publics.....	6
Médaille pour chien .....	6
Barbecue : mode d'emploi .	7
Feux d'artifice .....	7
Facebook—infolettre.....	8
Application Voilà .....	8
Votre conseil municipal .....	8
Version audio-vidéo des séances .....	8

## CONSOMMATION EAU POTABLE

Par Serge Simard, conseiller municipal

Voici un cours résumé de l'opération de notre usine d'eau potable pour l'année 2019.

Débutons avec le budget d'opération de 349 160 \$ pour des dépenses de 339 841 \$ en 2019.

Ce très bon résultat budgétaire est possible grâce à notre équipe d'opérateurs très professionnels dirigée par Jean-Michel Larin.

Toutes les analyses effectuées très régulièrement et rigoureusement font en sorte que la qualité de l'eau traitée par l'usine est d'excellente qualité.

Tous les paramètres sont étudiés sur une base hebdomadaire. La turbidité, la transmittance, la couleur, l'alcalinité, la dureté et les métaux lourds présents dans l'eau brute sont tous traités de façon impeccable par notre usine et les résultats obtenus sont tous très en deçà des seuils maximaux québécois et canadiens.

Le **débit annuel d'eau** brute que nous puisons de la rivière Ste-Anne du Nord est de 790 678 m<sup>3</sup> pour une **moyenne journalière** de 2 166 m<sup>3</sup>

La **production d'eau filtrée** est de 779 169 m<sup>3</sup> pour une **moyenne journalière** de 2 134 m<sup>3</sup>

Notre débit d'eau distribuée en 2019 a augmenté de 5% (36 324 m<sup>3</sup>.)

De plus, nous avons reçu une demande de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré pour les desservir en eau potable durant la mise en place de leur propre usine de filtration d'eau potable, ce qui représente un total de 74 663 m<sup>3</sup> depuis le printemps 2019.

***Rappelons qu'une piscine olympique de 50 m contient environ 3,500 m<sup>3</sup>.***

Cette consommation accrue perdurera une bonne partie de l'année 2020 puisque la nouvelle usine de Sainte-Anne-de-Beaupré ne devrait entrer en fonction qu'à la fin de l'année. La Ville de Beaupré fournit de l'eau potable à cette municipalité à un juste prix, soit, le coût de production plus quelques frais de gestion.

Ce qui est aussi très important de noter, c'est que notre consommation annuelle d'eau potable depuis 2009 (mise en service de notre usine) est passée de 1 013 493 m<sup>3</sup> à 730 000 m<sup>3</sup> malgré une augmentation importante de notre population. Cette réduction de près de 30% de notre consommation est tout particulièrement due à nos efforts soutenus de réduction de perte d'eau du réseau de distribution. Les importants travaux d'infrastructures des dernières années ont permis d'obtenir des résultats plus qu'intéressants.

Notre consommation d'eau potable par secteur de la ville est la suivante :

Secteur Haut-Beaupré : 40%

Secteur Bas-Beaupré : 30%

Secteur Notre-Dame : 20%

Secteur des Érables : 10%

Et nos plus importants consommateurs sont :

Usine d'épuration des eaux usées : 40 934 m<sup>3</sup>

Hôpital : 25 352 m<sup>3</sup>

Aréna : 2438 m<sup>3</sup>

École secondaire : 1563 m<sup>3</sup>

École primaire : 466 m<sup>3</sup>



Ce résumé vous démontre la très grande qualité de notre eau potable et l'excellent travail de nos employés.

# Le feu de camp, une activité dangereuse !



La fumée dégagée de la combustion du bois contient autant, sinon plus, de substances cancérigènes que la cigarette. De plus en plus de municipalités interdisent l'usage des foyers au bois extérieurs dans un souci de santé publique et pour préserver l'environnement.

Saviez-vous que **43%** des émissions atmosphériques de particules fines au Québec étaient attribuables à la combustion de bois du secteur résidentiel ?

C'est au-delà des émissions du secteur industriel (41%) et bien au-dessus de celles imputables au transport (16%).



## Contaminants fumée de bois

PM 2,5 Particules fines	Dioxines et furannes
Acroléine et formaldéhyde	NOx Oxydes d'azote
HAP Hydrocarbures aromatiques polycycliques	COV Composés organiques volatils
	CO Monoxyde de carbone



## Règlement municipal

« La fumée dégagée par un feu ne doit pas incommoder le voisinage. »

Si vous dérangez, vous devez éteindre.



## Effets sur la santé

- Cancers
- Mortalité hâtive
- Aggravation de l'asthme
- Aggravation des maladies cardiaques et pulmonaires
- Œdème pulmonaire
- Irritation des voies respiratoires
- Maux de tête, toux, nausées, étourdissements



*Les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les asthmatiques, les diabétiques, les individus obèses et les personnes atteintes de maladies cardiaques ou respiratoires devraient éviter l'exposition à la fumée. LES POLLUANTS DANGEREUX ASSOCIÉS À LA FUMÉE DE BOIS AFFECTENT ÉGALEMENT LES PERSONNES EN BONNE SANTÉ.*



## Un air 4 fois plus pollué que dans une grande ville

Des études ont révélé qu'au cours d'une soirée d'été, les concentrations maximales de petites particules en suspensions étaient quatre fois plus élevées dans une zone où il y a des feux de camp qu'au centre-ville de Montréal. Il faut plusieurs heures après un feu de bois pour que la qualité de l'air retrouve son intégrité.

La fumée dégagée par un feu de bois représente une nuisance pour tout un quartier, Pensez-y!



## La Ville de Beaupré encourage l'utilisation de foyer au propane ou au gaz naturel

Le propane est une source d'énergie à faible teneur en carbone et à combustion propre qui n'émet pratiquement aucun polluant atmosphérique.

Le coût d'un foyer au propane peut être très abordable.

Profitez d'un feu propre, respectueux des autres et de l'environnement!



## UNE ATHLÈTE DE BEAUPRÉ RÉCIPiendaIRE D'UN BOURSE

Par Michèle Abdelnour, conseillère municipale

Anne-Marie Petitclerc, athlète de ski de fond de Beaupré, s'est vue décerner une bourse pour sa réussite académique et sportive par la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec. Nous profitons de cette occasion pour la féliciter et l'encourager dans sa progression.

Bon succès Anne-Marie !



**Crédit photo : André Kedl**

## VITESSE SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Par Michèle Abdelnour, conseillère municipale

Vous êtes plusieurs à exprimer des préoccupations face à quelques conducteurs qui ne respectent pas les limites de vitesse dans les rues de Beaupré. Conduire avec prudence est nécessaire à la sécurité des utilisateurs de notre réseau. Beaucoup de marcheurs et cyclistes empruntent les rues, les enfants s'y déplacent et jouent dans leurs cours à proximité de celles-ci.

Nous faisons appel au civisme de chaque citoyen et leur demandons de sensibiliser les jeunes conducteurs de leur foyer à la prudence au volant pour la sécurité de tous.

Pour plus d'information sur les mesures à prendre pour signaler un problème dans votre secteur, contactez le service d'urbanisme à l'hôtel de ville au 418-827-4541.

## CLIN D'ŒIL SUR LE PASSÉ

Par Serge Simard, conseiller municipal

Voici une photo ancienne tirée de nos archives municipales.

Nous demandons à nos citoyens de découvrir l'événement souligné lors de cette réception.

Identifiez l'année de l'événement et le nom des personnes présentes.

Nous attendrons vos réponses par courriel à l'adresse suivante : [christine.tremblay@villedebeaupre.com](mailto:christine.tremblay@villedebeaupre.com)



## NOTRE VILLE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Nous souhaitons sensibiliser les citoyens à garder un environnement sain.

Nous avons eu écho que certains secteurs de la Ville seraient utilisés comme dépotoir pour se départir d'arbres, de branches, de végétaux, de gazons et de matériaux de toutes sortes.

Nous demandons votre collaboration afin de respecter la propriété privée et d'utiliser l'écocentre pour vous départir de vos matières indésirables.



### HORAIRE ESTIVAL DE L'ÉCOCENTRE

**Samedi de 9 h à 16 h 30 et mercredi de midi à 19 h 30**

**\* NOUVEAUTÉ \***



**Voyages illimités par résidence  
AUCUN USAGE COMMERCIAL  
Maximum de 2m<sup>3</sup> par voyage**



L'enregistrement est obligatoire à l'accueil. Vous devez présenter une preuve de résidence et une pièce d'identité avec photo.

Bravo  
à nos deux  
mécaniciens !

Sylvain  
Munger  
et  
Frédéric  
Simard

## TRAVAUX PUBLICS

Par Serge Simard, conseiller municipal

Pendant la période de confinement, notre équipe des travaux publics a redoublé d'efforts afin de maintenir un haut niveau de service.

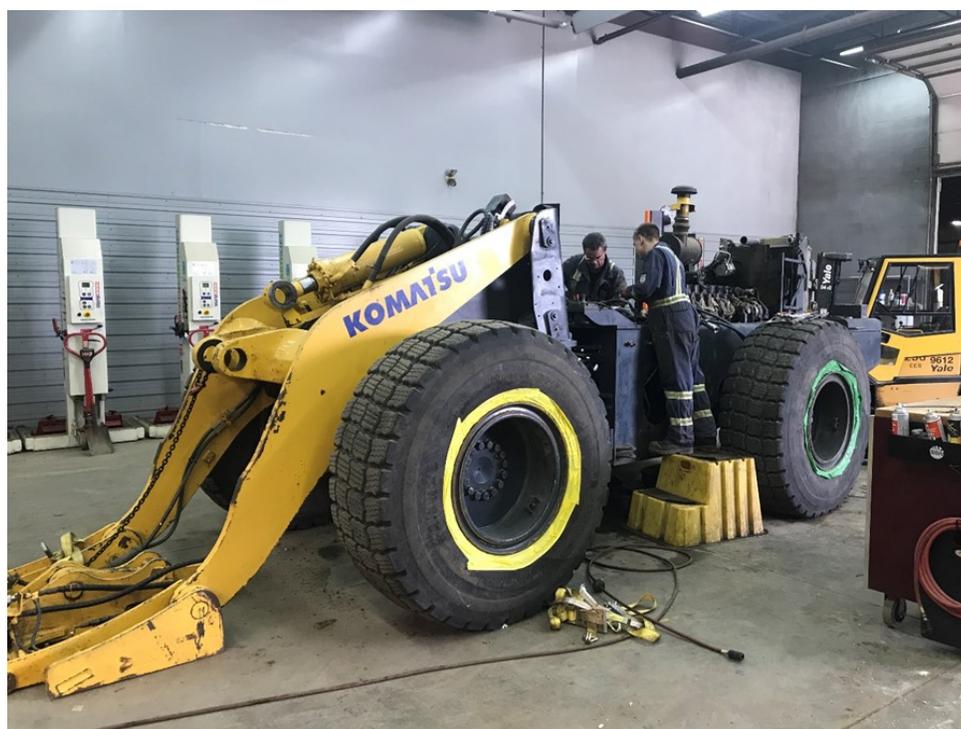
Afin de respecter la distanciation sociale tout en maintenant un service de qualité, notre directeur, Richard Lampron, et son équipe ont mis en place des horaires de travail modifiés afin que le moins de personnel possible se côtoie tout en respectant les règles d'hygiène minimales.

Nous avons continué à offrir un excellent service de déneigement et la réparation de nos équipements s'est effectuée sans aucun problème.

Depuis quelques semaines, nos deux mécaniciens ont même entrepris la remise à neuf d'un de nos équipements importants. C'est un travail important qui demande beaucoup de dextérité et de savoir-faire.

Bravo à nos deux mécaniciens, Sylvain Munger et Frédéric Simard.

Voici d'ailleurs une photo assez éloquente de ce travail.



## MÉDAILLE POUR CHIEN

Un rappel pour les propriétaires de chien. Vous êtes responsables de procéder à l'enregistrement de votre animal et vous avez jusqu'au 10 juillet pour vous procurer une médaille d'identité.

Pour les nouveaux propriétaires, vous devez l'enregistrer dans un délai de 30 jours suivant l'acquisition ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Pour obtenir de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre site internet dans la section « services aux citoyens » sous l'onglet « animaux ».





Votre BBQ aussi doit respecter la distanciation physique.

Pandémie ou pas, 1 mètre doit le séparer de tout objet ou matière combustible.

Pour d'autres conseils sur l'utilisation du BBQ nous vous invitons à consulter le site internet suivant : [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca) dans la section «sécurité incendie» cliquer sur «Conseils de prévention» et cliquer sur «Barbecue : mode d'emploi».

FEUX  
D'ARTIFICE

PRÉVENTION  
INCENDIE



## RÈGLEMENT MUNICIPAL CONCERNANT L'UTILISATION DES FEUX D'ARTIFICE

Le règlement municipal #1228 stipule, à l'article **3.3 : feux d'artifice** :

### 3.3.1 Feux d'artifice domestiques

L'utilisation de pièces pyrotechniques de la classe 7.2.1 prévue à la *Loi sur les explosifs* (L.R.C. [1985], ch. E-17), en l'occurrence des feux d'artifice domestiques, est autorisée sans permis aux conditions suivantes :

- a) L'utilisateur doit être âgé de dix-huit (18) ans ou plus et demeure le seul responsable de la manutention et de l'utilisation des pièces pyrotechniques;
- b) Le terrain doit être libre de tout matériau ou débris et doit mesurer au moins trente (30) mètres par trente (30) mètres de façon à éviter les risques d'incendie;
- c) La vitesse du vent ne doit pas être supérieure à vingt kilomètres/heure (20 km/h) et/ou si les vents sont susceptibles de faire tomber des matières pyrotechniques sur les terrains adjacents;
- e) La zone de lancement et de dégagement doit être à une distance minimum de vingt mètres (20 m) de toute maison, tout bâtiment, toute construction, tout spectateur et tout champ cultivé;
- f) On ne doit pas lancer ou tenir dans ses mains des pièces pyrotechniques lors de leur mise à feu;

## ÊTES-VOUS ABONNÉ À NOTRE ...



Abonnez-vous via notre site internet pour ne rien manquer sur ce qui se passe à Beauré !

[www.villedebeaupre.com](http://www.villedebeaupre.com)

**Téléchargez l'application GRATUITEMENT dans l'App Store ou Google play**



Un lampadaire brûlé ? Un graffiti ?  
Un panneau de signalisation tombé ?  
Un nid de poule ?

Vous désirez informer la Ville d'une situation non urgente? Vous pouvez le faire à l'aide de votre téléphone intelligent.

**1- Localisez-le 2- Photographiez-le 3- Envoyez-le**

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Pour joindre l'administration:

Hôtel de ville:  
10 995, rue des Montagnards  
Beauré, Québec, G0A 1E0  
[mairie@villedebeaupre.com](mailto:mairie@villedebeaupre.com)

**Pour joindre vos élus:**

Coordonnées disponibles au  
[http://www.villedebeaupre.com/  
pages/conseil-municipal-et-  
comites](http://www.villedebeaupre.com/pages/conseil-municipal-et-comites)

**Vos élus sont là pour vous écouter !**

Conception : Michèle Abdelnour  
Montage: Josianne Gagnon



Pierre Renaud  
Maire



Nancy Pelletier  
Conseillère



Christian Blouin  
Conseiller



Pierre Carignan  
Conseiller



Serge Simard  
Conseiller



Michel Beaumont  
Conseiller



Michèle Abdelnour  
Conseillère

Il est possible de visionner les séances du conseil à partir du site internet de la Ville dans la section « Vie municipale » sous l'onglet « version audio-vidéo des séances » !